

COMPRENDRE LA PERCEPTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET RURALES DANS LES RÉGIONS MINIÈRES DE BAUXITE: UNE COMPILATION DES RÉSULTATS D'ÉTUDES MENÉES EN GUINÉE

Auteurs: Dr Penda Diallo, Mark Annandale et Dr Fiona Solomon

INTRODUCTION

L'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) est une organisation mondiale à but non lucratif de normalisation et de certification qui rassemble les producteurs, les utilisateurs et les parties prenantes de la chaîne de valeur de l'aluminium. L'ASI est la seule initiative volontaire globale de normes de durabilité pour la chaîne de valeur de l'aluminium.

En plus du programme de certification, l'ASI dispose d'un mécanisme officiel de collaboration avec les peuples autochtones et les communautés locales concernés ou impliqués dans la chaîne de valeur de l'aluminium, appelé le forum consultatif des peuples autochtones (Indigenous Peoples Advisory Forum – IPAF). L'IPAF est une plateforme d'échange, d'apprentissage, de soutien et d'opportunités qui vise à garantir que les voix et les souhaits des communautés autochtones dans les régions minières de bauxite et dans d'autres secteurs de la chaîne de valeur de l'aluminium soient effectivement pris en compte. Il compte des représentants de diverses régions du monde qui participent à des réunions régulières afin d'interagir, d'apprendre les uns des autres et de travailler sur des actions concrètes visant à protéger les droits des communautés autochtones.

L'un des principaux défis mondiaux pour le secteur minier est d'assurer une inclusion et un dialogue efficaces avec les communautés touchées par l'extraction minière. La question de savoir comment l'industrie peut mettre en œuvre efficacement le principe du consentement préalable donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) est sans cesse soulevée. Afin de maximiser la contribution de la bauxite envers la population, l'ASI veille à ce que les communautés locales participent à ses activités par le biais de l'IPAF, de la formation et de divers autres mécanismes. La Guinée est un acteur essentiel de la chaîne d'approvisionnement mondiale en aluminium. Les membres de l'ASI opèrent en Guinée, notamment RUSAL, Hongqiao, GAC (Guinea Aluminium Company) et CBG (Compagnie des Bauxites de Guinée), en plus de plusieurs acheteurs et négociants de bauxite au niveau mondial, qui sont également membres de l'ASI. La Guinée étant l'un des plus grands producteurs de bauxite au monde, il est important pour l'ASI et ses parties prenantes de mieux comprendre le contexte local de l'exploration et de l'exploitation de la bauxite dans ce pays. En outre, l'ASI et l'IPAF souhaitent aider les peuples autochtones et les communautés locales à mener une discussion éclairée et à s'engager sur un pied d'égalité avec les autres parties prenantes. Les membres de l'IPAF ont constaté qu'à l'échelle mondiale, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir que la mise en œuvre du CPLCC prenne en compte les points de vue, les perceptions et les aspirations des peuples autochtones et des communautés locales. D'autre part, l'IPAF a également souligné que la plupart des communautés autochtones ont besoin d'avantage de connaissances techniques et spécialisées pour s'engager efficacement et participer au débat de manière éclairée et significative afin de protéger efficacement leurs droits et leur environnement.

Par conséquent, ce manque de connaissances et d'expérience les empêche de prendre des décisions efficaces ou de participer efficacement à des négociations. Ainsi, un processus efficace de CPLCC peut permettre aux peuples autochtones et aux communautés locales de participer à la prise de décision concernant les projets d'exploitation minière sur leurs terres, ce qui est le principe fondamental du CPLCC.

Il est essentiel de s'engager dans un processus avec les communautés autochtones et locales, d'écouter et de comprendre le contexte local, et d'avoir un aperçu de la compréhension et des perceptions des communautés. Cela peut fonder les bases de la création d'un environnement qui facilitera l'implication **accrue** des communautés, en particulier le CPLCC, et plus largement une implication dans les processus de certification de l'ASI et la collaboration avec les entreprises dans la mise en œuvre des normes de l'ASI.

Dans ce contexte, l'ASI a entrepris une recherche exploratoire et explicative visant à une meilleure compréhension et perception du consentement préalable donné librement et en connaissance de cause avec les communautés locales principalement et quelques entretiens avec d'autres parties prenantes, y compris des représentants du gouvernement en Guinée.

L'ASI a entrepris des activités de recherche sur le terrain à Conakry et dans les régions de Boké et Kindia du 19 avril 2022 au 5 juin 2022. Pendant cette période, des groupes de discussion ont été organisés avec des personnes sélectionnées et 19 groupes, comprenant 376 participants, entre le 19 avril 2022 et le 4 juin 2022, dans les régions minières de bauxite de Boké et de Kindia. L'ASI prévoit de partager les résultats des recherches d'abord avec les communautés locales à partir de mai 2023, puis par le biais d'une série d'ateliers en 2023/24, avec le soutien d'un groupe de référence nouvellement créé. L'objectif du groupe de référence est d'utiliser le réseau existant de l'IPAF, y compris un large panel de membres de l'ASI avec des représentants des régions de Guinée impactées, ainsi que des membres de l'IPAF d'autres juridictions ayant des compétences et une expérience spécifiques, qui enrichiront les activités de l'atelier en Guinée. Les conclusions des recherches seront également diffusées sur différentes plateformes afin d'atteindre un public plus large.

Cette brochure comprend la méthodologie de recherche et les principaux résultats de la recherche, qui forment une collection de résultats de recherche. Dans l'ensemble, les enseignements tirés de la recherche offrent à l'ASI et aux autres parties prenantes des informations sur ce qu'ils peuvent faire pour soutenir un engagement efficace et durable avec les communautés locales et rurales concernant la mise en œuvre du CPLCC et un dialogue constructif pour aller de l'avant dans le contexte actuel de l'exploitation minière de la bauxite en Guinée.



Introduction

Méthodes (ce que nous avons fait)

Cette étude de cas explore la perception du CPLCC dans le contexte de l'extraction minière de bauxite. Des groupes de discussion ont été organisés avec 19 groupes, comprenant 376 participants, entre le 19 avril 2022 et le 4 juin 2022, à Conakry et dans les régions minières de bauxite de Boké et de Kindia. C'est dans ces régions que les activités d'extraction de bauxite sont les plus importantes et les plus anciennes de Guinée.



Les discussions de groupe ont été menées en peul, en soussou et en français. Les entretiens individuelles et semi-structurées se sont déroulées en français. L'objectif des entretiens et des groupes de discussion a été communiqué dans la langue locale. Avant d'entamer les discussions, un formulaire de consentement éthique a été expliqué en détail à chaque participant dans sa langue locale. Des efforts ont été déployés pour s'assurer que les recherches étaient menées dans le respect des cultures traditionnelles et des coutumes.

Les discussions de groupe ont duré de 90 minutes à 3 heures. Les entretiens individuels ont duré entre 30 et 90 minutes. Tous deux ont été minutieusement retranscrits. Une analyse de la littérature secondaire sur le CPLCC a également été réalisée avant les activités d'étude sur le terrain.

Contexte

La logistique et la préparation du travail sur le terrain ont nécessité beaucoup de temps et de planification, y compris des allers-retours pour fixer des rendez-vous avec la communauté et ses représentants. Souvent, la première visite consistait à rencontrer les autorités locales, la deuxième à se rendre auprès des communautés pour leur expliquer l'étude et solliciter leur participation à un moment opportun, et la troisième visite pouvait être la réunion ou le groupe de discussion.

L'un des principaux objectifs de l'étude était d'écouter. Les membres de la communauté avaient de nombreuses frustrations, ce qui a parfois rendu difficile le suivi des questions structurées. Après la première question, les membres de la communauté ont souvent fait part de leurs frustrations, de leurs préoccupations et de leur colère. Une fois que cela a été reconnu et que l'objectif de l'étude a été clarifié, les discussions ont pu reprendre sur les questions de la recherche.

Résultats

1) Implication et consultation culturellement appropriées

Le soutien des autorités nationales et/ou locales et la collaboration avec des interprètes, des guides et des traducteurs sont essentiels pour l'engagement ou la consultation des communautés.

2) Information sur les réunions et consentement éclairé

Les communautés sont généralement convoquées à des réunions sans planification préalable, sans partage d'informations, sans clarté sur le contenu des réunions, sur l'origine des parties prenantes, sur les objectifs des réunions et sur l'utilisation qui sera faite des résultats potentiels des consultations. Les parties prenantes externes doivent appliquer les principes du consentement éclairé pour favoriser une participation éclairée.

3) Comprendre les priorités de la communauté

Il y a beaucoup de colère et de frustration au sein des communautés, ce qui peut rendre difficile l'implication et la consultation des communautés, en particulier si le chômage, la pauvreté et le manque d'infrastructures de développement ne sont pas abordés.

4) Faire preuve de souplesse

Il est essentiel de se montrer souple et d'allouer suffisamment de temps et de ressources pour préparer les réunions avec les communautés. Il peut arriver que les horaires changent le jour de la réunion ou de l'arrivée, ou qu'ils se prolongent ; le groupe participant peut être plus grand ou plus petit que prévu, ou il peut être nécessaire d'attendre en raison d'une priorité locale qui s'est présentée et qui n'était pas prévisible.

5) Éviter l'approche du « sauveur blanc »

Souvent, les communautés n'ont pas une connaissance suffisante de l'identité et du rôle des parties prenantes non locales qui leur rendent visite. C'est pourquoi beaucoup ont le sentiment que les organisations occidentales qui viennent, écrivent « beaucoup » et prennent leurs photos s'enrichissent à leurs dépens tout en prétendant les aider. Les communautés ont avoué que, dans de nombreux cas, elles ne comprennent pas le but des visites ; elles pensent qu'elles doivent obligatoirement s'asseoir avec l'étranger ou assister aux réunions.

6) Mettre l'accent sur les rencontres avec les femmes et les jeunes

Un accent particulier doit être mis sur les rencontres avec groupes de femmes et de jeunes. La possibilité d'organiser des réunions réservées aux jeunes et aux femmes leur a permis de s'exprimer ouvertement.

« Comment pouvez-vous nous aider à nous faire entendre, nous vous en supplions, vous qui êtes venus ici et qui nous parlez d'une meilleure pratique, d'une meilleure façon de faire. Vous savez ce qu'il y a ici et ce qu'il y a à l'extérieur. »

– Groupe de discussion, 28/04/2022, district de Kamarabounyi/secteur Missira, Kindia.

« Nous avons eu plusieurs réunions ici. La réunion que nous venons d'avoir avec vous est la plus moderne et la plus participative. »

– Groupe de discussion, 16/05/2022, centre de Wossou, Sangarédi.

7) L'instauration d'un climat de confiance facilite une participation efficace

Si le manque d'implication des communautés est dû au fait qu'elles ont l'impression que leur voix n'est pas entendue ou prise en compte, une fois qu'elles ont établi une relation et une certaine confiance, les gens sont plus enclins à assister aux réunions, espérant que leurs préoccupations seront partagées et, avec un peu de chance, prises en compte. Ils recherchent l'honnêteté et la confiance des parties prenantes externes qui s'entretiennent avec eux, les rencontrent et les consultent. Dans ce cas, les communautés s'attendent à ce que les résultats de cette recherche soient partagés avec un réseau plus large qui prendra en compte la voix des communautés locales.

« Nous sommes là à accueillir les gens depuis l'époque de Sekou Touré. Nous n'avons rien vu – nous vous écouterons aussi – nous vous écoutons. Vous êtes les premiers à nous donner des documents pour nous dire d'où vous venez et à franchir plusieurs étapes pour vous assurer que nous sommes disponibles pour vous parler – c'est la première fois. »

– Groupe de discussion, 26/04/2022, Kakita, Kindia.

Que faire à présent ?

Les participants des communautés interrogées ne se souviennent pas d'avoir préalablement signé des formulaires de consentement ou d'avoir disposé d'informations suffisantes sur les personnes qui entrent et sortent de leur communauté. Cela montre que ni les sociétés minières, ni les ONG, ni les donateurs, ni les consultants n'appliquent des méthodes d'étude ou de collecte d'informations adéquates lorsqu'ils s'engagent auprès des communautés locales. Les parties prenantes externes doivent mettre en œuvre des méthodes culturellement appropriées et s'assurer qu'une approche de consentement préalable donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) est appliquée lors des réunions, des consultations et de l'implication des communautés.

Remerciements

Ce projet de recherche « Beyond Certification » a été financé par l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) afin d'écouter et de partager les réactions des communautés locales en Guinée. La recherche sur le terrain s'est déroulée du 19 avril 2022 au 4 juin 2022 dans les régions minières de Boké et de Kindia, qui abritent les plus grandes et les plus anciennes activités minières de bauxite en Guinée. ASI souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à la consultation des communautés locales. De nombreuses personnes y ont contribué et nous tenons à remercier tous les participants pour le temps qu'ils nous ont consacré et pour avoir partagé leurs expériences et leurs points de vue. La réussite du projet est due au soutien apporté par le Ministère des Mines et de la Géologie, les préfets locaux de Boké et de Kindia, les sous-préfets et les maires des régions de Sangarédi et de Kindia, les chefs de secteur, les chefs de village, les participants aux réunions et les communautés locales dans les régions visitées, qui ont joué un rôle clé dans cette recherche. En outre, le travail sur le terrain n'aurait pas été possible sans le soutien précieux des membres de l'IPAF à Boké, des guides locaux, des assistants de terrain et des chauffeurs.



Contexte

Pour les communautés locales de Guinée, les effets de l'exploitation de la bauxite dans leur région ont un impact direct sur leur vie, leur environnement, leur patrimoine culturel et leurs moyens de subsistance, en particulier l'agriculture et les activités pastorales. Ces impacts peuvent être sociaux, environnementaux, économiques, culturels et politiques.

Les activités minières ont un impact direct sur les sources d'eau des communautés ainsi que sur leur santé et leur sécurité en raison de la pollution de l'eau, du bruit, de la poussière et des voies ferrées et routières qui traversent les communautés.



Les activités minières augmentent souvent l'immigration et le coût de la vie pour les communautés locales. La perte des moyens de subsistance traditionnels peut aggraver la situation. En outre, les activités économiques croissantes associées à l'exploitation minière créent souvent des attentes irréalistes en matière d'emploi des jeunes et de développement communautaire.

Par conséquent, les communautés estiment qu'une représentation et une implication efficaces des communautés locales dans toutes les discussions liées au développement et à la mise en œuvre de l'exploitation minière sont essentielles pour maximiser les avantages et atténuer les effets négatifs de l'exploitation minière sur les communautés locales.

La représentation – qui parle légitimement en leur nom et comment faire avancer les divers intérêts de leur communauté – est essentielle à cet égard.

Résultats

1) Les communautés se sentent exclues des décisions liées à l'exploitation minière et s'en méfient

Lorsque les décisions relatives à l'exploitation minière sont prises, les communautés ont parfois le sentiment que, même lorsqu'elles sont présentées, elles ne sont pas représentées par les représentants légitimes qu'elles ont désignés. C'est pourquoi les communautés estiment que leurs problèmes doivent être traités efficacement par les compagnies minières et l'État.

« Pour bien représenter une communauté et trouver des solutions appropriées à ses problèmes, il faut connaître les problèmes de la communauté »

– Groupe de discussion, 26/04/2022, Kakita, Kindia.

« Dès le départ, les droits sont bafoués, et les représentants ne sont souvent pas des représentants légitimes, ce sont des gens qui se prennent pour des représentants et qui sont souvent corrompus... »

– Entretien individuel, 31/05/2022, Conakry.

2) Processus locaux de sélection

Toutes les communautés ont confirmé que la représentation légitime doit être assurée par des personnes désignées par la communauté dans le cadre de son propre processus de sélection. La communauté prend en compte la diversité ethnique, du genre, des considérations sociales et culturelles concernant la représentation.

« Il n'y a pas de Peulh, de Malinké, de Soussou, de Guerze, ils sont tous les mêmes, ils peuvent tous représenter la communauté une fois que les membres clés ont été informés de la tenue d'une réunion. »

– Groupe de discussion, 28/04/2022, Kamaraboundji District, secteur Missira, Kindia.



3) Représentants légitimes

Les communautés ont indiqué que les personnes qui devraient participer aux processus décisionnels clés en tant que représentants légitimes de leurs communautés sont les suivantes:

- Représentants officiels et élus (chef de secteur, président de district, chef du village).
- Imams.
- Sages et notables (représentants).
- Conseillers locaux associés à des postes dans le village, le district ou la communauté, par exemple, conseiller du chef de village, conseiller du chef de district.
- Présidente des femmes.
- Présidents des jeunes.
- Vice-présidents.
- Secrétaires.

« Pour les négociations sur la réinstallation, les communautés souhaitent que le propriétaire des terres soit accompagné et soutenu par leurs représentants légitimes. Il s'agit notamment des personnes suivantes:

- Propriétaire terrien/famille qui possède la terre.
- Le directeur adjoint.
- Notables/anciens/chefs (jusqu'à 5).
- Relais communautaires.
- Jeunesse (deux représentants).
- Femmes (deux représentantes).

Les communautés estiment que leur compensation actuelle n'est pas avantageuse à long terme. Avec plus de représentants, ils pensent que les propriétaires terriens auront plus de soutien pendant les négociations et négocieront mieux. »

– Groupe de discussion, 16/05/2022, Hamdalaye2, Sangarédi

Que faire à présent ?

Pour toutes les discussions relatives à l'exploitation de la bauxite qui auront un impact direct sur les communautés locales et leur environnement, il est essentiel d'inclure des représentants légitimes choisis par les communautés et qui reflètent la diversité de la communauté, notamment en termes d'âge, de sexe, d'expertise et de compétences en matière de communication.

Remerciements

Ce projet de recherche « Beyond Certification » a été financé par l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) afin d'écouter et de partager les réactions des communautés locales en Guinée. La recherche sur le terrain s'est déroulée du 19 avril 2022 au 4 juin 2022 dans les régions minières de Boké et de Kindia, qui abritent les plus grandes et les plus anciennes activités minières de bauxite en Guinée. ASI souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à la consultation des communautés locales.

De nombreuses personnes y ont contribué et nous tenons à remercier tous les participants pour le temps qu'ils nous ont consacré et pour avoir partagé leurs expériences et leurs points de vue. La réussite du projet est due au soutien apporté par le Ministère des Mines et de la Géologie, les préfets locaux de Boké et de Kindia, les sous-préfets et les maires des régions de Sangarédi et de Kindia, les chefs de secteur, les chefs de village, les participants aux réunions et les communautés locales dans les régions visitées, qui ont joué un rôle clé dans cette recherche. En outre, le travail sur le terrain n'aurait pas été possible sans le soutien précieux des membres de l'IPAF à Boké, des guides locaux, des assistants de terrain et des chauffeurs.



IMPLICATION DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES RÉGIONS MINIÈRES DE BAUXITE EN GUINÉE

Auteurs : Dr Penda Diallo, Mark Annandale et Dr Fiona Solomon

Contexte

Traditionnellement, dans les communautés locales, les femmes sont chargées d'assumer les activités quotidiennes agricoles, commerciales ou autres, de s'occuper des enfants et de préparer les repas quotidiens de la famille. Pourtant, la plupart des femmes se sentent exclues lors des consultations avec les parties prenantes externes sur les décisions liées à l'impact des projets miniers.

Par exemple, là où les communautés ont été réinstallées, les femmes ont la double charge d'être trop éloignées des marchés locaux et parfois de ne pas avoir de terres productives ou d'autres activités de subsistance à proximité. En outre, lorsque des terres sont sélectionnées pour l'exploitation minière, les petites activités telles que la collecte de bois dans les plantations, utilisées pour faciliter la cuisson des repas, deviennent moins accessibles.

La plupart des habitants des régions d'extraction de la bauxite sont jeunes et sans emploi. Ces jeunes se sentent également exclus des décisions liées à l'exploitation minière et des opportunités qui y sont associées, notamment les emplois, les opportunités commerciales, la croissance économique et d'autres contributions favorables à leur bien-être.

« Aujourd'hui, 12 trains de différentes compagnies minières vont et viennent chaque jour, et nous n'avons pas d'emploi. Nous n'avons que des impacts négatifs. »

- Groupe de discussion, 18/05/2022, district de Ramblai, Kolaboui.

Par conséquent, les jeunes et les femmes sont constamment frustrés de ne pas pouvoir bénéficier réellement des activités d'extraction de la bauxite. Des années de frustration liées aux impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière, notamment la pollution de l'air, de l'eau et du bruit, la réduction de l'accès aux ressources alimentaires, les taux élevés de chômage et le manque d'implication des jeunes, ont conduit à la colère, au désespoir et à des manifestations régulières menées par des jeunes.

Résultats

1) Les processus d'implication actuels ne sont pas efficaces

Il n'y a pas d'implication réelle des jeunes et des femmes lors des consultations communautaires et de collaboration des parties prenantes externes. La présence de femmes et de jeunes dans les réunions ne signifie pas qu'ils participent à la réunion ou qu'elle est inclusive.

2) Quatre raisons pour lesquelles les femmes ne participent pas efficacement aux réunions malgré leur présence

D'abord, le contexte culturel. Deuxièmement, la barrière de la langue. Troisièmement, les femmes estiment qu'elles n'ont pas le temps de se préparer avant les réunions, notamment d'obtenir des informations préliminaires. Quatrièmement, elles ont l'impression que même lorsqu'elles s'expriment, les parties prenantes externes ne tiennent pas compte de leurs besoins.

« Nous sommes habitués à ce qu'on nous mente ; ils discutent souvent avec les hommes pour prendre des décisions. Si nous vous avons attendu, c'est parce que tu as fait quelque chose que personne d'autre n'a fait pour nous : en nous appelant, en t'asseyant avec nous, en nous expliquant les choses, en ayant une conversation libre et ouverte, et tout cela dans notre langue, tu as fait quelque chose d'important pour nous, et c'est la première fois que quelque chose de positif se produit. Nous nous réjouissons pour ta venue. Tu as fait quelque chose pour nous que nous n'avons jamais connu. »

- Groupe de discussion, 19/05/2022, centre de Wossou, Sangaredi.



3) Les jeunes se sentent désespérés et ne se sentent pas suffisamment impliqués

Les jeunes estiment qu'ils ne sont consultés par les sociétés minières et les autorités locales que lors des visites de parties prenantes externes, des manifestations et des accidents.

Les jeunes se sentent désespérés parce qu'ils sont devenus des observateurs silencieux des richesses de la bauxite qui quittent le pays, alors que la plupart des jeunes locaux sont au chômage et restent affectés par le bruit, la poussière, la circulation des trains et le coût élevé de la vie résultant de l'exploitation de la bauxite dans leur région.

4) L'emploi est une question cruciale pour les jeunes

Dans toutes les communautés rurales, les jeunes sont frustrés et se sentent délaissés par l'État et les sociétés minières. Ils estiment que les processus de recrutement sont biaisés et n'offrent pas d'opportunités de qualification aux jeunes de la région. Certains des jeunes interrogés affirment qu'il y a parmi eux des diplômés qui ont postulé sans succès à des emplois dans des sociétés minières.

Les quelques jeunes employés pendant la phase de construction des infrastructures minières en tant que travailleurs manuels sont licenciés dès que les activités minières commencent, ce qui crée une frustration supplémentaire au sein des communautés.

Les grèves et les soulèvements de jeunes concernant l'emploi donnent souvent lieu à des représailles violentes et à des emprisonnements.

« En plus de mon diplôme universitaire, je viens de terminer 37 cours de formation, mais je n'ai pas accès aux opportunités offertes par les sociétés minières. »

- Participant à un groupe de discussion, 17/05/2022, Kamsar.

« Les entreprises organisent des consultations tape-à-l'œil pour faire croire à leurs supérieurs – les parties prenantes étrangères – que les communautés sont écoutées, ce qui n'est pas le cas. »

- Groupe de discussion, groupe de jeunes, 04/05/2022, Kamsar.



5) Soutenir la participation des femmes et des jeunes d'une manière culturellement appropriée

Il existe des moyens culturellement appropriés pour s'assurer que les anciens autorisent les femmes et les jeunes à s'exprimer. Toutefois, la plupart des parties prenantes externes ne sont pas au courant de ces approches.

Les femmes et les jeunes veulent des actions et des activités qui leur permettent de vivre une vie décente et épanouie. Ils vivent dans une extrême pauvreté et ont besoin d'une aide extérieure pour atténuer l'impact de l'exploitation de la bauxite sur leur capacité à maintenir des activités productives et à mener une vie décente.

Les associations et groupements de femmes et jeunes sont déjà en place. Souvent, les parties prenantes externes ne collaborent pas avec ces structures, qui manquent également de fonds pour développer et mettre en œuvre leurs programmes.

« Nous avons mis en place une coordination pour être écoutés et mieux organisés. Si les jeunes sont appelés à être représentés, les jeunes choisiront leur représentant dans la coordination. »

- Groupe de discussion, groupe de jeunes, 15/05/2022, Kolaboui.

Que faire à présent ?

Les résultats mettent en évidence quatre considérations importantes pour l'implication des femmes et des jeunes. Elles concernent les sociétés minières et l'État, les donateurs internationaux, les fondations et les entreprises de la chaîne de valeur de l'aluminium.

Premièrement, les parties prenantes externes doivent fournir des efforts supplémentaires pour inclure les femmes et les jeunes et collaborer avec eux d'une manière efficace et culturellement appropriée.

Reconnaître l'importance des associations et groupements de jeunes et de femmes, collaborer avec elles, les écouter et les soutenir dans les initiatives de développement local.

Deuxièmement, les jeunes et les femmes ont urgemment besoin d'un soutien axé sur l'action, qui atténuera les effets négatifs des activités minières et aura un impact tangible sur leur vie et leurs moyens de subsistance.

Troisièmement, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour soutenir un développement local en faveur d'une vie décente et de moyens de subsistance pour les communautés locales dans les régions d'extraction de la bauxite, en particulier des programmes destinés aux femmes et aux jeunes qui représentent les communautés les plus vulnérables. Pour ce faire, les parties prenantes peuvent envisager plusieurs actions, notamment l'apport stratégique de fonds, de ressources et de soutien, qui peuvent les aider à mettre en place des activités de subsistance tangibles et durables.

Enfin, les parties prenantes doivent explorer les possibilités de collaborer avec les initiatives locales menées par des jeunes et des femmes et de les soutenir directement. Ces efforts doivent être intégrés dans la stratégie de l'État, des sociétés minières et des donateurs.

« Ce n'est pas la formation ou les structures, associations ou groupement qui manquent à la communauté. Nous avons des associations et des ONG, mais nous n'avons pas de fonds. »

- Groupe de discussion, Conseil local des jeunes, 17/05/2022, Kamsar.

Remerciements

Ce projet de recherche « Beyond Certification » a été financé par l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) afin d'écouter et de partager les réactions des communautés locales en Guinée. La recherche sur le terrain s'est déroulée du 19 avril 2022 au 4 juin 2022 dans les régions minières de Boké et de Kindia, qui abritent les plus grandes et les plus anciennes activités minières de bauxite en Guinée. ASI souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à la consultation des communautés locales. De nombreuses personnes y ont contribué et nous tenons à remercier tous les participants pour le temps qu'ils nous ont consacré et pour avoir partagé leurs expériences et leurs points de vue. La réussite du projet est due au soutien apporté par le Ministère des Mines et de la Géologie, les préfets locaux de Boké et de Kindia, les sous-préfets et les maires des régions de Sangarédi et de Kindia, les chefs de secteur, les chefs de village, les participants aux réunions et les communautés locales dans les régions visitées, qui ont joué un rôle clé dans cette recherche. En outre, le travail sur le terrain n'aurait pas été possible sans le soutien précieux des membres de l'IPAF à Boké, des guides locaux, des assistants de terrain et des chauffeurs.



Contexte

Globalement, les communautés autochtones/locales et rurales confrontées à des projets de développement qui auront un impact sur leurs moyens de subsistance (mines, réseaux routiers, chemins de fer, approvisionnement en énergie, par exemple) sont censées avoir leur mot à dire quant à la réalisation du projet et à la manière dont il doit être mis en œuvre. Ce principe est appelé le consentement préalable donné librement et en connaissance de causes (CPLCC).

« Les négociations sur les plans et les activités minières ont lieu entre les hauts fonctionnaires de Conakry (au niveau de l'État) et au niveau de l'administration régionale (préfecture, gouvernorat, communes rurales, sous-préfecture), donc les communautés ne sont pas associées au CPLCC en ce qui concerne l'exploitation de nos terres. Ici, nous ne protestons pas parce que nous n'aimons pas les conflits. »

- Discussion de groupe, 28/04/2022, Missira, Kamarabounyi, Kindia



Cette recherche a exploré le processus que les communautés ont jugé culturellement approprié pour obtenir leur collaboration et leur implication dans les consultations concernant les décisions sur les projets d'extraction de bauxite (et les installations associées) qui impacteront sur leurs moyens de subsistance.

Chercher à obtenir le consentement des communautés autochtones/locales et rurales, sans connaissance ni compréhension du contexte local ou sans processus d'implication efficace, peut avoir des conséquences inattendues et persistantes.

Si une entreprise a reçu l'autorisation d'exploiter une mine alors qu'elle n'a pas suivi un processus de CPLCC en bonne et due forme, il est probable qu'il subsiste de graves problèmes non résolus entre la compagnie minière et la communauté environnante, qui seront souvent beaucoup plus difficile de rectifier par la suite.

Résultats

1) Les informations préalables font souvent défaut

Dans l'ensemble, les communautés n'ont pas l'impression que les consultations ou les réunions entre les exploitants miniers et les membres des communautés locales sont organisées de manière à fournir des informations permettant aux communautés locales de prendre des décisions significatives. En général, les communautés estiment qu'elles ont besoin d'être informées à l'avance de l'objectif des réunions. Par conséquent, elles ont souvent besoin d'aide pour contribuer efficacement aux discussions.

2) Le respect des processus décisionnels traditionnels est important

Traditionnellement, toutes les communautés et tous les villages ont en place un processus d'analyse des situations et de prise de décision, y compris pour ce qui est de donner leur consentement. Les processus de consentement doivent être initiés par les élus, les imams/responsables religieux et les autres responsables de la communauté. Les informations doivent ensuite être partagées avec l'ensemble de la communauté de manière qu'elle comprenne, dans leur langue, afin qu'elles puissent avoir une compréhension commune des questions et examiner tous les problèmes. L'obtention du consentement dépend des discussions internes entre les membres de la communauté et peut nécessiter une approche culturelle appropriée dans des délais qui leur sont impartis. Le respect du contenu des engagements est un élément important dans ce processus de décision.

« Nous n'avons pas de poste prédésigné ou de personne qui donne son accord ou prend une décision pour la communauté. Avant de prendre et de partager notre décision sur une question, nous organisons d'abord une réunion interne. Lors de nos discussions internes, nous prenons des décisions et nous donnons l'honneur à une personne de présenter notre décision là où elle doit être présentée. »

- Discussion de groupe, 05/05/2022, District de Sangoya, Kindia



3) Les communautés recherchent de véritables processus de CPLCC

Le travail de terrain a permis de constater que les communautés souhaitent un processus de CPLCC qui:

- les respecte dès la première présentation,
- leur donne le temps d'analyser l'information avant la consultation,
- comprend des réunions avec l'ensemble de la communauté,
- offre un délai supplémentaire pour prendre une décision interne,
- leur permet de faire part de leur décision une fois qu'ils ont eu le temps d'examiner et d'analyser les informations communiquées par les parties prenantes externes.



4) Processus de CPLCC souhaitable du point de vue des communautés

Bien que les communautés n'aient pas été familiarisées avec la terminologie du CPLCC, chaque communauté a indiqué, sur la base des explications fournies lors des groupes de discussion, comment elle souhaitait être consultée pour obtenir son consentement. Les étapes ci-dessous offrent un résumé des 19 groupes de discussion.

1. Première phase: Introduction du projet/objectifs au niveau de la sous-préfecture, du secteur et du village.

2. Deuxième phase: Rencontre formelle et présentation avec les élus locaux, les anciens et les notables de la communauté locale ; contact initial et rencontre avec les représentants officiels élus, l'imam/les chefs religieux et les membres éminents de la communauté locale pour se présenter/présenter le projet. Au cours de cette réunion, le but de la réunion est expliqué, les objectifs recherchés sont énoncés et les impacts/résultats attendus sont expliqués.

3. Troisième phase: Rencontre formelle et présentation du projet à la communauté, y compris les jeunes, les femmes, les enfants, les dirigeants, les notables et les personnes âgées. Les dirigeants, les élus et la notabilité invitent l'ensemble de la communauté à une séance d'échange d'informations. Ainsi, « personne ne dira qu'une décision a été prise en son absence ».

4. Quatrième phase: Analyse interne et prise de décision Réunion interne des communautés pour analyser les informations partagées avant de décider et de prononcer le résultat de la discussion.

5. Cinquième phase: La communauté rencontre les parties prenantes externes et partage sa décision. Les résultats de cette réunion devraient être formalisés et partagés avec la communauté et les parties prenantes externes, y compris la société minière et les représentants de l'État.

Que faire à présent ?

Pour permettre aux communautés de prendre une décision en connaissance de cause, le processus du CPLCC doit être inclusif, avoir une approche structurée que toutes les parties acceptent à l'avance, garantir une compréhension commune et fournir aux communautés des informations sur les impacts positifs et négatifs des projets potentiels.

Les communautés ont avant tout besoin de temps.

En cas de proposition de réinstallation, de perte de terres agricoles et d'autres moyens de subsistance, il convient de s'assurer que les compensations offertes soient convenues à l'avance et qu'elles dédommagent durablement les impacts à l'avenir. Par conséquent, pour les communautés, toute compensation ne doit pas être un paiement unique, mais une compensation dont elles et leurs familles pourront bénéficier pour les générations actuelles et futures.

Il est également important que les entreprises comprennent que le CPLCC n'est pas un processus ponctuel dans le temps mais un engagement continu et régulier avec les communautés locales. Les problèmes et informations qui surgissent peuvent ainsi être partagés progressivement et, avec un peu de chance, les problèmes peuvent être résolus au fur et à mesure.

Pour garantir une mise en œuvre efficace des processus du CPLCC, il est indispensable de renforcer la capacité de tous les acteurs à collaborer avec les communautés d'une manière culturellement appropriée. Les connaissances et les compétences nécessaires à la gestion de ces processus sont essentielles pour toutes les parties. Du côté des communautés, il est essentiel qu'elles comprennent mieux le cycle minier, les impacts de l'extraction de la bauxite et les installations associées telles que les lignes ferroviaires, les routes et les ports à chaque étape du cycle. Du côté de l'industrie minière et du gouvernement, le personnel doit renforcer leurs aptitudes à collaborer efficacement avec les communautés, ainsi qu'à évaluer et à contrôler les projets sociaux et environnementaux.

Remerciements

Ce projet de recherche « *Beyond Certification* » a été financé par l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) afin d'écouter et de partager les réactions des communautés locales en Guinée. La recherche sur le terrain s'est déroulée du 19 avril 2022 au 4 juin 2022 dans les régions minières de Boké et de Kindia, qui abritent les plus grandes et les plus anciennes activités minières de bauxite en Guinée. ASI souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à la consultation des communautés locales. De nombreuses personnes y ont contribué et nous tenons à remercier tous les participants pour le temps qu'ils nous ont consacré et pour avoir partagé leurs expériences et leurs points de vue. La réussite du projet est due au soutien apporté par le Ministère des Mines et de la Géologie, les préfets locaux de Boké et de Kindia, les sous-préfets et les maires des régions de Sangarédi et de Kindia, les chefs de secteur, les chefs de village, les participants aux réunions et les communautés locales dans les régions visitées, qui ont joué un rôle clé dans cette recherche. En outre, le travail sur le terrain n'aurait pas été possible sans le soutien précieux des membres de l'IPAF à Boké, des guides locaux, des assistants de terrain et des chauffeurs.



Contexte

L'extraction de bauxite en Guinée dure depuis plus de 50 ans. L'exploitation minière et les infrastructures associées, notamment les routes, les chemins de fer, les ports, les enclaves et les installations de traitement, ont conduit à l'urbanisation et à la croissance dans des régions telles que Boké et Kindia.



La croissance de l'industrie minière a eu, directement et indirectement, un impact sur les communautés rurales, éloignées et isolées dont l'environnement et les moyens de subsistance sont historiquement liés à l'agriculture et aux activités pastorales. L'absence d'autres formes de développement économique et communautaire dans ces régions a créé un sentiment de frustration et de méfiance à l'égard des autorités locales et des sociétés minières, qui, selon les habitants, ont négligé leur développement et leurs besoins.

« Nous sommes ici, mais nous n'avons bénéficié de rien ! Nous sommes fatigués de parler ; trop de gens sont venus pour enregistrer des questions et des réponses, mais nous n'avons rien vu. Nous n'avons plus confiance en personne, nous n'avons ni eau ni électricité, et pourtant l'entreprise extrait notre bauxite... En plus, plusieurs organisations sont venues et ont écrit sur nos problèmes, mais n'ont pas apporté de solutions. Ils prennent des photos de nous et gagnent de l'argent ; nous n'avons toujours rien. Nous voulons que nos messages et nos voix soient pris en compte et qu'ils parviennent aux bons endroits, là où ils se traduiront par des actions positives au bénéfice de notre peuple. »

– Groupe de discussion, 28/04/2022, district de Kamaraboundji, secteur Missira, Kindia.



Lassitude face aux consultations communautaires sans suite

Les communautés estiment que les consultations et la collaboration avec les parties prenantes externes n'aboutissent à aucun résultat. Alors que les communautés collaborent avec les parties prenantes externes, les méthodologies et les approches utilisées par ces dernières ne sont souvent pas conformes aux bonnes pratiques en matière d'étude (voir le poster 1 sur la méthodologie d'étude qualitative).

La combinaison de la pauvreté, des séances d'information fréquentes, des demandes de réunions fréquentes de la part des parties prenantes externes, des promesses non tenues et du manque de développement dans les régions d'extraction de la bauxite a conduit à une lassitude face aux consultations avec les communautés rurales.

Résultats

1) Lassitude due à l'absence de résultats concrets

Les communautés en ont assez d'être consultées, de voir des parties prenantes externes, mais de ne pas voir d'amélioration visible dans leur vie.

« Nous sommes ici pour recevoir des gens, depuis le temps de Sékou Touré nous n'avons rien vu, nous vous écouterons aussi. Vous êtes les premiers à nous donner des documents pour nous dire d'où vous venez et à franchir plusieurs étapes pour vous assurer que nous sommes disponibles pour vous parler – c'est la première fois. »

– Groupe de discussion, 26/04/2022, Kakita, Kindia.



2) Nécessité d'un soutien supplémentaire et efficace de l'État

Les communautés estiment que l'État est responsable du fait que les sociétés minières ne respectent pas toutes leurs promesses et continuent de porter atteinte aux terres et aux moyens de subsistance des communautés. Pour atténuer les effets sociaux, environnementaux et économiques négatifs de l'extraction minière dans leur région, toutes les communautés souhaitent un soutien accru de la part des autorités nationales.

3) Perte de confiance envers les parties prenantes externes

Les communautés ont perdu confiance envers les acteurs extérieurs nationaux et étrangers, notamment les autorités locales, les sociétés minières, les chercheurs, les bailleurs, et les donateurs, et ne voient donc pas l'intérêt d'assister aux réunions. Certains affirment qu'ils ont parfois espéré que la présence d'étrangers, notamment de consultants, de chercheurs, de donateurs et de personnel de sociétés minières, améliorerait leur situation. Cependant, ils estiment qu'ils n'ont pas vu beaucoup d'améliorations. Ils sont donc fatigués, désespérés et ne font plus confiance à personne ; trop de promesses non tenues et de réunions improductives.

« Depuis que les gens ont commencé à venir, nous n'avons rien vu, et ce ne sont que de bonnes paroles. C'est pourquoi nous ne venons plus aux réunions. D'autre part, vous nous avez dit la vérité et nous avez informés de la raison de votre présence – nous avons tous compris pourquoi vous étiez là – c'est la première fois que nous avons eu une telle franchise et une telle compréhension de la présence d'acteurs extérieurs. Nous savons que vous ne promettez pas de résoudre nos problèmes. C'est la première fois qu'on nous laisse un document, personne ne nous a laissé de document avant, ils partent sans rien laisser. »

– Groupe de discussion, 16/05/2022, Horelafou, Sangarédi.

4) Importance des approches culturellement appropriées

Bien qu'ils aient perdu espoir, ils sont toujours ouverts aux personnes qui utilisent des approches culturellement appropriées pour engager le dialogue avec eux. Ils recherchent aussi de l'honnêteté et de la confiance de la part des parties prenantes externes qui s'entretiennent avec eux, les rencontrent et les consultent.

5) Rôle de la foi

Dans la plupart des endroits, les gens ont tellement perdu la foi en toutes les parties prenantes que leur seule consolation est leur foi en Dieu. La plupart des communautés disent avoir remis leurs souffrances et leurs frustrations à Dieu.



Que faire à présent ?

Les communautés veulent désormais des actions et un soutien concret au-delà de la collecte de données, des séances d'information et des fausses promesses. Les communautés ne voient pas les avantages de l'extraction minière sur leurs terres et dans leurs communautés. Nombreux sont ceux qui sont frustrés par le fait que les sociétés d'extraction de bauxite poursuivent leurs activités alors que la plupart des communautés vivent dans la pauvreté. Il existe donc un sentiment de lassitude, de colère et de frustration dans toutes les communautés. Dans la plupart des endroits, les gens ont tellement perdu la foi en toutes les parties prenantes que leur seule consolation est leur foi en Dieu. Au lieu que des intervenants extérieurs viennent collecter des données dans les communautés rurales et locales, ces dernières souhaitent bénéficier d'un soutien concret.

Les communautés veulent des consultations qui peuvent déboucher sur un soutien concret pour améliorer leur vie. Par conséquent, les parties prenantes externes doivent se demander ce qu'elles peuvent offrir aux communautés et comment les aider à améliorer leur vie et leurs moyens de subsistance.



Remerciements

Ce projet de recherche « Beyond Certification » a été financé par l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) afin d'écouter et de partager les réactions des communautés locales en Guinée. La recherche sur le terrain s'est déroulée du 19 avril 2022 au 4 juin 2022 dans les régions minières de Boké et de Kindia, qui abritent les plus grandes et les plus anciennes activités minières de bauxite en Guinée. ASI souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à la consultation des communautés locales. De nombreuses personnes y ont contribué et nous tenons à remercier tous les participants pour le temps qu'ils nous ont consacré et pour avoir partagé leurs expériences et leurs points de vue. La réussite du projet est due au soutien apporté par le Ministère des Mines et de la Géologie, les préfets locaux de Boké et de Kindia, les sous-préfets et les maires des régions de Sangarédi et de Kindia, les chefs de secteur, les chefs de village, les participants aux réunions et les communautés locales dans les régions visitées, qui ont joué un rôle clé dans cette recherche. En outre, le travail sur le terrain n'aurait pas été possible sans le soutien précieux des membres de l'IPAF à Boké, des guides locaux, des assistants de terrain et des chauffeurs.



Contexte

Le consentement préalable donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) établit le droit collectif des peuples autochtones à l'autodétermination concernant les développements (y compris les activités minières) qui les affectent et qui affectent leur environnement. Ce droit est reconnu dans la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, mais il existe peu d'exemples dans le monde où il est bien appliqué.

« Nous voulons que nos jeunes soient formés et informés de ce qu'ils doivent savoir pour mieux négocier avec les entreprises. »

- Groupe de discussion, 12/05/2022, district de Kagneka, Kindia



Pour les communautés autochtones/locales et rurales touchées par les projets miniers, le CPLCC peut être la première étape la plus importante de leur engagement avec les communautés. Idéalement, ce processus devrait créer les bases d'une inclusion efficace et continue des communautés locales dans les projets miniers, avec une implication éclairée tout au long du cycle minier.

En théorie, le CPLCC peut aborder les questions concernant les communautés autochtones/locales et rurales dans les projets liés aux activités minières. Les entretiens avec les communautés en 2022 ont mis en évidence les réalités de l'application du CPLCC dans le contexte de l'exploitation de la bauxite en Guinée.

En Guinée, les activités minières sont perçues comme étant d'intérêt public, car elles sont censées profiter au pays. Il est entendu que les richesses du sous-sol appartiennent à l'État. C'est la terre au-dessus du sol qui appartient aux communautés. Conformément à ces principes, l'État accorde des licences d'exploration minière sans consultation préalable des communautés locales.

En Guinée, le CPLCC n'est pas requis pour l'octroi de licences d'exploration minière. Cependant, les réglementations nationales et internationales exigent des entreprises qu'elles prennent en compte les besoins des communautés et qu'elles atténuent l'impact potentiel de l'exploitation minière sur l'environnement et les moyens de subsistance de la communauté. L'application du CPLCC reste de la responsabilité de toutes les parties, les compagnies minières devant fournir des informations sur le projet de développement et les ressources permettant aux communautés de participer en toute connaissance de cause, ce qui peut impliquer que les communautés partagent leurs propres informations et leur propre vision du monde, et l'État ayant la responsabilité de contrôler et de faciliter l'application du CPLCC

« Le CPLCC en tant qu'approche n'est pas mis en œuvre, mais des éléments sont pris en compte par l'État et ses partenaires dans leurs relations avec les communautés. »

- Entretien individuel 2, 01/06/2022, Conakry

Résultats

1) Le concept de CPLCC n'est pas connu des communautés

Les participants aux groupes de discussion n'avaient aucune connaissance du CPLCC. Une fois le concept du CPLCC expliqué, leur compréhension et leur perception étaient que la législation nationale ne permet pas de s'opposer aux projets miniers. Ils ont tous confirmé que le CPLCC n'est pas appliqué avant le démarrage des projets miniers.

2) La législation et les politiques minières de l'État attendent des entreprises minières qu'elles collaborent avec les communautés locales

Dans l'ensemble, les communautés estiment que les sociétés minières ont tendance à les informer de leurs actions envisagées et de leurs zones d'intérêt au lieu de solliciter leur consentement. Bien que le CPLCC ne soit pas obligatoire, la législation et les politiques de l'État attendent des entreprises minières qu'elles collaborent avec les communautés locales.



3) Les membres de la communauté reconnaissent qu'ils ont une connaissance limitée de l'impact des activités minières

Lors de la présentation des projets et plans miniers aux communautés, les compagnies minières et les représentants de l'État se concentrent principalement sur les emplois potentiels et les développements économiques qui résulteront des projets miniers. Peu de choses sont dites sur les impacts environnementaux et sociaux à long terme. Ce n'est qu'une fois le projet lancé que les communautés réalisent l'ampleur des impacts négatifs des activités minières sur les communautés, leur environnement et leurs moyens de subsistance.

« Bien que l'approbation des communautés ne soit pas demandée à l'avance, toutes les propriétés situées sur le terrain qui seront affectées par l'exploitation minière doivent être indemnisées. »

- Entretien individuel 3, 01/05/2022, Conakry



« Nous ne sommes pas impliqués au début/à la phase de développement du projet. Nous sommes souvent appelés au début des projets et en cas de problèmes. Nous voulons être impliqués dès que le département du projet minier est contacté pour demander un permis d'exploration afin que dès le début, nous analysons les propositions des compagnies et ce qui est prévu concernant les communautés locales. »

- Entretien individuel 1, 31/05/2022, Conakry

Que faire à présent ?

Les résultats mettent en évidence deux besoins essentiels.

Tout d'abord, il est nécessaire d'élargir la compréhension du CPLCC par toutes les parties prenantes. Les communautés doivent savoir à quoi s'attendre et comment s'impliquer dans un processus de CPLCC. Les compagnies minières et l'État doivent également s'assurer que leur personnel comprend le processus du CPLCC et ses avantages pour toutes les parties prenantes, et qu'ils sont bien équipés pour gérer les consultations du CPLCC.

Deuxièmement, les parties prenantes internes et externes doivent redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le CPLCC dans le cadre des activités minières et non minières, notamment par le biais de consultations et d'entretiens avec les communautés. Cela peut inclure des efforts conjoints et des collaborations pour résoudre les problèmes existants avec les communautés locales et les entreprises minières. Un autre aspect peut consister à résoudre les problèmes antérieurs et en suspens avec les communautés avant qu'ils ne s'aggravent.

« L'entreprise nous a consultés pour nous demander notre autorisation. Ils avaient déjà l'autorisation de l'État, donc même si nous disions non, ils auraient commencé à travailler. Nous ne pouvons pas nous opposer à l'autorisation de l'État. Ils sont donc venus nous informer qu'ils allaient commencer à travailler et nous avons discuté des conditions de leur installation. Les conditions de travail étaient basées sur les promesses de l'entreprise d'améliorer les conditions de vie des communautés, de garantir des emplois locaux, de former les jeunes et de fournir une sécurité sociale (soins médicaux). La promesse d'emploi n'a pas été honorée après la phase de construction. De plus, les promesses faites aux femmes n'ont pas été tenues. Il y a eu plusieurs promesses sans suite. »

- Groupe de discussion, 24/05/2022, Dapraass, Kamsar

Remerciements

Ce projet de recherche « Beyond Certification » a été financé par l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) afin d'écouter et de partager les réactions des communautés locales en Guinée. La recherche sur le terrain s'est déroulée du 19 avril 2022 au 4 juin 2022 dans les régions minières de Boké et de Kindia, qui abritent les plus grandes et les plus anciennes activités minières de bauxite en Guinée. ASI souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à la consultation des communautés locales. De nombreuses personnes y ont contribué et nous tenons à remercier tous les participants pour le temps qu'ils nous ont consacré et pour avoir partagé leurs expériences et leurs points de vue. La réussite du projet est due au soutien apporté par le Ministère des Mines et de la Géologie, les préfets locaux de Boké et de Kindia, les sous-préfets et les maires des régions de Sangarédi et de Kindia, les chefs de secteur, les chefs de village, les participants aux réunions et les communautés locales dans les régions visitées, qui ont joué un rôle clé dans cette recherche. En outre, le travail sur le terrain n'aurait pas été possible sans le soutien précieux des membres de l'IPAF à Boké, des guides locaux, des assistants de terrain et des chauffeurs.

